|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Rédaction :**  | **Vérification :**  | **Validation :** |
| S. DEPOLLIER,Cadre Supérieur de SantéAssistante soignant du chef de pôle | O. SABRI,Cadre supérieur de santé FF | V. BERICHEL,Coordonnateur Général des Soins |

## GRADE, METIER, EMPLOI

|  |  |
| --- | --- |
| Grade | Aide-soignant |
| Emploi | Aide-soignant |
| Métier | Aide-soignant |
| Temps | 100% |

## RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

**L’aide-soignant est rattaché à la filière paramédicale soignante et est placé :**

* Sous l’autorité hiérarchique du directeur et, par délégation du directeur, du Coordonnateur général des soins et des cadres de santé, assistants du chef de pôle, Pôle Ouest.
* Sous l’autorité fonctionnelle du chef de son pôle d’affectation, du médecin responsable et des PH de son secteur.

**L’aide-soignant est placé sous l’autorité directe du cadre de santé et par délégation de l’infirmier.** Il collabore, dans son champ d’action et dans son domaine de compétences, avec les différents membres de l’équipe pluri professionnelle de l’unité, ainsi qu’avec l’ensemble des intervenants de la prise en charge.

**Conformément à la législation en vigueur : l**’agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV), et l’agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

## AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

|  |  |
| --- | --- |
| Cycle hebdomadaire  | 40 heures en repos variables |
| Amplitude horaire  | 6h30/14h- 9h/17h-14h/22h |

## AFFECTATION

|  |  |
| --- | --- |
| POLE | OUEST |
| Structure interne | 69G38 Hospitalisation complète |
| Unités de soins | Georges Lanteri-Laura Georges CanguilhemFrançoise Dolto Bertrand Pontalis |
| Unités fonctionnelles | 2014 – 2016 – 2023 - 2025 |

## CARACTERISTIQUES DU POLE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1, 2 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d’un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.

Le pôle est organisé autour de 4 services : service d’hospitalisation complète, service de liaison et service ambulatoire, ainsi qu’un service transversal.

L’entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d’accueil, d’évaluation et d’orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

* Le service hospitalisation complète, à destination à l’ensemble des patients du pôle, comprend quatre unités d’hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, et Jean-Bertrand Pontalis ;
* Le service ambulatoire avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d’accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), deux centres d’accueil, d’évaluation et d’orientation (CADEO) ;
* Le service de liaison avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;

## DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L’aide-soignant réalise, dans le cadre du rôle propre de l’infirmier, en collaboration avec ce dernier et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, d’éducation à la santé et relationnels pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l’autonomie de la personne.

Le rôle de l’aide-soignant s’inscrit dans une approche globale qui, outre la participation aux soins, implique une prise en charge psychologique et comportementale de la personne soignée. L’ASD élabore en pluridisciplinarité le projet de soins individualisé. Sa démarche nécessite une adaptation permanente à chaque situation singulière.

## ACTIVITES PRINCIPALES

* Participer à l’accueil, à l’installation, aux soins d’hygiène et de confort du patient
* Participer à l’identification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques des personnes hospitalisées et être attentif aux modifications cliniques pouvant survenir
* Participer aux actions d’aide et de soutien apportées à l’entourage des patients
* Appliquer les méthodes et moyens adaptés à l’exécution des soins en collaboration avec les infirmiers
* Collaborer à l’organisation de la vie d’une personne ou d’un groupe de personnes en favorisant dans la mesure du possible, la participation et l’autonomisation de celle-ci dans toutes les activités quotidiennes
* Participer, en collaboration avec les infirmiers, à l’animation et l’organisation d’activités
* Participer aux différents accompagnements des patients
* Assurer une permanence d’écoute et de vigilance et notamment lorsque les infirmiers sont sollicités par d’autres activités (entretiens thérapeutiques, soins spécifiques…)
* Transmettre ses observations par oral et par écrit par les moyens de transmission adéquats (relèves, progiciels…)
* Participer à l’encadrement des étudiants (ASD, IDE pour la compétence 3)
* Participer à l’organisation logistique nécessaire au bon déroulement du séjour hospitalier des patients
* Participer à la réception, au rangement et à l’évacuation du linge du fait de l’activité du service dans le respect des procédures
* Assurer en collaboration avec les ASH et/ou en leur absence, les tâches relevant de la fonction hôtelière et d’hygiène de l’environnement du patient et des locaux dans le respect des protocoles établis
* Participation avec l’infirmier à la réalisation des soins
* En collaboration avec l’infirmier, et sous sa responsabilité, l’aide-soignant assure auprès des patients des soins d’hygiène et de confort dans l’objectif de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

## ACTIVITES SPECIFIQUES

* L’aide-soignant exerce son activité en collaboration et sous la responsabilité de l’infirmier. Il participe, dans la limite de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.
* L’aide-soignant à une place prépondérante dans l’organisation hôtelière : préparation, vérification, suivi des régimes, commandes, traçabilité, en articulation avec les autres professionnelles (ASH; IDE…)
* L’aide-soignant participe au dispositif de sécurité mis en place sur l’établissement : PTI

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

* Capacité à établir des relations adaptées avec les personnes soignées et leur entourage (distance relationnelle, relation d’aide, écoute).
* Capacité à se remettre en question, et à questionner sa pratique avec un regard éthique et déontologique
* Capacités à comprendre des situations, à prendre des initiatives adaptées et à en référer à son supérieur hiérarchique et/ou à l’infirmier
* Capacité à travailler au sein d’une équipe pluri professionnelle
* Capacité à assurer des transmissions appropriées (oral, écrit)
* Capacité à accompagner et encadrer des étudiants
* Capacité d’adaptation au fonctionnement et à l’organisation établie
* Capacité à s’organiser et respecter les priorités
* Capacité à s’adapter et se rendre disponible en fonction des nécessités du service et de la charge de travail
* Capacité à s’inscrire dans un processus de formation permanente
* Capacité à s’inscrire dans les démarches de réflexions institutionnelles
* Capacité à participer à l’évolution et aux changements institutionnels

## Diplôme requis

* Etre titulaire du CAFAS ou du diplôme d’Aide-soignant
* A.F.G.S.U

## Expérience professionnelle

* Expérience souhaitée en psychiatrie adulte

## Connaissances spécifiques attendues

* Connaissance de l’outil informatique
* Connaissance des différentes techniques et protocoles de soin, d’hygiène et de manutention

## Exigences de la fonction

* Faire preuve de solidarité et répondre aux demandes d’aide des services en difficulté